

# Hong-Kong et Singapour : deux modèles non exemplaires

**Monique Fouet,**

*Responsable de la division environnement international  
au département des diagnostics de l'OFCE*

*Hong-Kong et Singapour, villes créées au XIX<sup>e</sup> siècle par les Britanniques, et de population majoritairement chinoise, ont un niveau de vie comparable à celui des pays d'Europe du sud. Leur croissance économique, exceptionnellement rapide depuis vingt ans, s'est effectuée dans le cadre de systèmes politico-économiques radicalement opposés : libéralisme à Hong-Kong, interventionnisme à Singapour.*

*L'industrie, au-delà de différences stratégiques et sectorielles, est dans les deux cas quasi exclusivement tournée vers l'exportation. Elle ne représente que le tiers de l'activité économique de ces cités-Etats qui, fondamentalement, sont des plaques tournantes à vocation tertiaire, et qui fournissent par là-même des modèles de développement inimitables par les pays voisins. Les difficultés macro-économiques récentes, plus profondes à Singapour (liée à l'ASEAN) qu'à Hong-Kong (tournée vers l'Occident et la Chine) ne sonnent pas le glas d'un miracle. Il n'y a pas eu de miracle. Une croissance certes plus modérée, mais néanmoins substantielle, est susceptible de reprendre dans quelques semestres.*

Les économies dites « en développement » constituent un ensemble de moins en moins homogène. Diverses lignes de clivage peuvent être utilisées pour tenter de dégager des sous-ensembles : le critère pétrolier — mais la baisse du prix du pétrole accentue la différenciation beaucoup plus qu'elle ne l'atténue <sup>(1)</sup> —, le critère géographique économiquement plus durable que le précédent, mais lui aussi très imparfait <sup>(2)</sup>. A côté des tentatives de classification, la recherche concernant ces économies tend souvent à dégager des « modèles », c'est-à-dire des schémas d'évolution économique présentant des caractères originaux. Un modèle peut s'appliquer à plusieurs pays ou n'en concerner rigoureusement qu'un seul en raison de la spécificité des éléments qu'il combine. Un modèle ne constitue pas nécessairement un exemple à

(1) Cf. J. Adda, « La baisse du prix du pétrole : quelles perspectives pour l'OPEP, et quelles retombées pour le Tiers Monde ? », *Observations et diagnostics économiques*, revue n° 16, juillet 1986.

(2) Cf. M. Fouet, « Les avènements inégalement sombres des PVD », *Observations et diagnostics économiques*, revue n° 7, avril 1984.

suivre, l'imitation pouvant être impossible ou non souhaitable. A ce double titre Hong-Kong et Singapour constituent deux modèles qu'il serait vain d'ériger en exemples, comme le présent article tente de le montrer.

L'Extrême-Orient en développement regroupe dès à présent plus de la moitié de la population mondiale. A l'intérieur de ce continent les quatre « Nouveaux Pays Industrialisés » se singularisent par leur niveau de développement économique. Ils se différencient pourtant eux aussi à de nombreux égards. Taïwan et surtout la Corée du Sud sont deux pays engagés dans un processus de développement fondé sur l'industrie ; Hong-Kong et Singapour sont deux villes dont la prospérité repose aussi, voire surtout, sur des activités tertiaires. Tous quatre ont été confrontés au cours des années récentes à un certain essoufflement de leur mode de croissance. La nature de celle-ci et les perspectives que l'on peut en attendre à court-moyen terme ont été analysées dans un précédent numéro de la revue en ce qui concerne Taïwan et la Corée du Sud <sup>(3)</sup>, pays qui enregistrent en 1986 un spectaculaire redressement de leur croissance. Le présent article <sup>(4)</sup> s'attache aux deux « ville-Etats » en mettant en lumière leurs similitudes et leurs différences.

## Deux villes-Etats prospères...

### Dans ces créations britanniques du XIX<sup>e</sup> siècle...

Le 26 janvier 1841 le capitaine Elliot occupait l'île de *Hong-Kong* (76 km<sup>2</sup>) au nom de la reine Victoria. En 1842, par le traité de Nankin, la Couronne britannique achetait cette île à la Chine. En 1860, par la première convention de Pékin, la presqu'île de Kowloon et l'île de Stone Cutter étaient ajoutées en pleine possession à Hong-Kong. En 1898 la deuxième convention de Pékin concédait un bail de quatre-vingt-dix-neuf ans pour une partie du territoire continental (les « Nouveaux Territoires ») et 235 îlots environnants. La République populaire de Chine a toujours dénoncé l'ensemble de ces textes et conventions comme « traités inégaux », donc dépourvus de toute valeur juridique internationale. Après de longues négociations une « déclaration jointe » a été signée en décembre 1984 par les gouvernements du Royaume-Uni et de la RPC. L'ensemble des territoires constituant la colonie de la Couronne, qu'ils relèvent de la propriété ou du bail, seront restitués à la RPC en 1997 ; ils bénéficieront alors d'un statut spécial pendant cinquante ans. La nature de ce statut spécial est assez floue, d'autant que la volonté des dirigeants chinois de 1997 ne sera pas nécessairement identique à celle des dirigeants d'aujourd'hui. C'est pourquoi de nombreux citoyens de Hong-Kong mettent en œuvre des stratégies de

---

(3) Cf. Ph. Aroyo et TH. Schwob, « La Corée du Sud et Taïwan à la recherche d'un second souffle économique », *Observations et diagnostics économiques*, revue n° 14, janvier 1986.

(4) La majeure partie des informations utilisées pour effectuer cette analyse sont tirées de la presse anglo-saxonne, et tout particulièrement des articles parus dans le quotidien *Financial Times* et les revues *Euromoney* et *The Banker*.

protection destinées notamment à leur permettre d'acquérir une nationalité occidentale peu avant 1997 si cela s'avérait alors nécessaire (il ne s'agit nullement de l'acquérir tout de suite et de payer en conséquence dès à présent des impôts à des taux occidentaux). La minorité indienne pour sa part, certaine de ne pas avoir le droit d'acquérir la citoyenneté de RPC en raison de sa différence ethnique, revendique la nationalité britannique. Dans l'immédiat Hong-Kong continue à être dirigée par un gouverneur représentant de la reine d'Angleterre et nommé par elle. Chef de l'exécutif, du législatif et du judiciaire, il est assisté d'un conseil de l'exécutif, dont il nomme la plupart des membres, et d'un conseil législatif, dont il nomme la totalité des membres. En définitive, à horizon de dix ans, la transition institutionnelle ne fait guère peser de menaces sur la stabilité politique que garantit par ailleurs un assez large consensus social. La situation est presque inverse à Singapour.

En 1819 un comptoir commercial était créé à *Singapour* par Sir Stamford Raffles aux termes d'un accord signé entre la Compagnie britannique des Indes orientales, le sultan de Johor et le maître malais de l'île. Un traité anglo-hollandais confirma cet accord en 1824. Cette concession britannique devint en 1946 colonie de la Couronne, séparée du reste de l'Union malaise. En 1958 le Parlement britannique vota une loi créant l'Etat de Singapour. L'île devint effectivement indépendante en 1963 au sein de la Fédération de Malaisie ; mais cette organisation se heurta à de nombreux obstacles et Singapour quitta la Fédération en août 1965 pour être en décembre de la même année constituée en République. Celle-ci est dirigée par un président, élu pour quatre ans par le Parlement, lui-même élu au suffrage universel obligatoire pour cinq ans. En fait le véritable chef de l'exécutif est Lee Kuan Yew, Premier ministre depuis l'indépendance de l'île. Institutionnellement aucune menace ne pèse sur Singapour. Politiquement, la succession de Lee Kuan Yew pose problème et la stabilité pourrait être remise en cause au cours des prochaines années.

### **...la population, chinoise, s'est accrue rapidement entre 1945 et la fin des années soixante...**

Les deux ville-Etats, après avoir enregistré une expansion démographique rapide, sont désormais bien engagées dans la « transition démographique » ; les effets sont les mêmes dans les deux cas, mais les causes diffèrent largement.

Hong-Kong et Singapour ne comptaient chacune que quelques centaines d'habitants lorsque les Britanniques s'y sont établis au XIX<sup>e</sup> siècle. La population de l'une et l'autre s'est ensuite accrue, atteignant 900 000 personnes en 1945 sous l'effet d'une immigration majoritairement chinoise. A Singapour cette immigration était déséquilibrée : plus abondante, elle se composait principalement d'hommes. Ceux-ci souffraient d'un fort taux de mortalité en raison des conditions naturelles et du type de travail qui leur était offert. Une immigration malaise est venue s'y adjoindre dans les années quarante.

Durant les dernières années quarante une explosion démographique est survenue à Hong-Kong avec l'arrivée d'immigrants qui quittaient la

Chine populaire, travailleurs ayant une certaine qualification et familles industrielles apportant des capitaux et du savoir-faire. La population a alors doublé en quelques années (tableau 1).

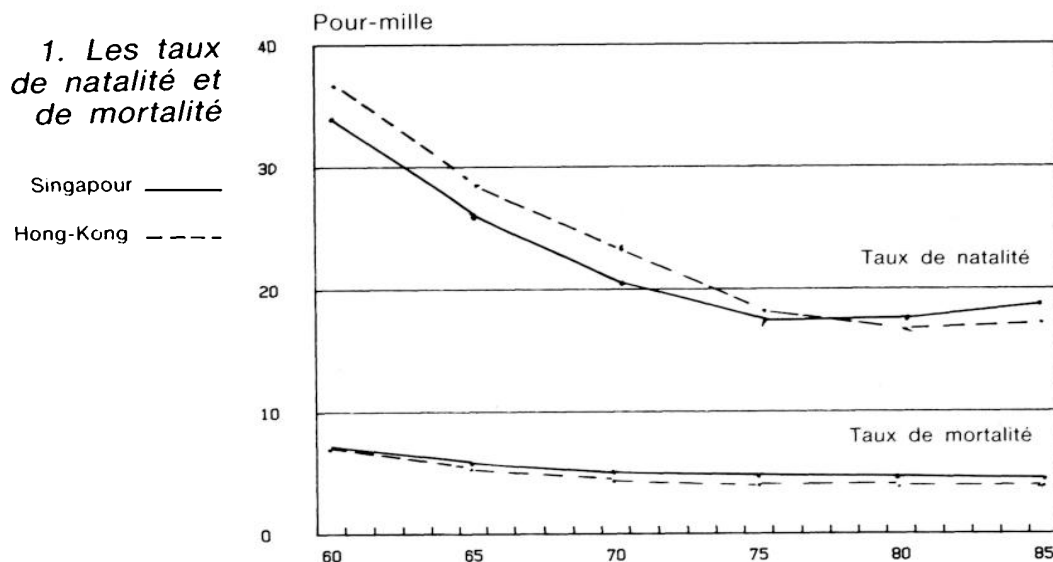
### 1. La population de Hong-Kong et Singapour

En millions

	1945	1950	1955	1960	1965	1970	1975	1980	1985
Hong-Kong .....	0,9	1,9	2,5	3,1	3,6	4,0	4,4	5,1	5,4
Singapour .....	0,9	1,0	1,3	1,6	1,9	2,1	2,2	2,4	2,5

Source : Banque mondiale.

La croissance démographique naturelle a été rapide dans les deux villes au cours des décennies cinquante et soixante. Le taux de mortalité était en effet déjà faible, alors que le taux de natalité était encore élevé. Ce dernier s'est ensuite abaissé (graphique 1) sous l'effet de mécanismes différents. A Hong-Kong ce sont principalement des causes économiques qui ont joué, l'élévation du niveau de vie incitant les familles à réduire le nombre d'enfants. A Singapour la cause majeure en a été la politique anti-nataliste, pour le moins vigoureuse, mise en œuvre à partir de 1972, des mesures coercitives renforçant les dissuasions financières. Le taux d'accroissement naturel s'est abaissé de 3,0 % au début des années soixante à 1,3 % au début des années quatre-vingt, soit un niveau supérieur à celui des pays de l'OCDE, mais nettement inférieur à celui des pays en développement, y compris les autres Nouveaux Pays Industrialisés asiatiques et surtout latino-américains.



Sources : Banque mondiale.

Actuellement le taux de natalité est dans les deux villes proche de celui des pays développés et très inférieur à celui des pays en développement (tableau 2). A 5 pour 1 000, le taux de mortalité est le plus

2. Quelques éléments de comparaison sur la démographie et le niveau de vie

		Hong-Kong	Singapour	Corée Taiwan	Autres PVD Extrême Orient (*)	Amérique latine	Proche Orient	Afrique au nord du Sahara	Afrique au sud du Sahara	OCDE
Nombre d'habitants. Millions, 1985		5	3	60	2 400	380	90	100	390	750
Densité. Habitants/km <sup>2</sup> , 1985		4 900	4 200	150	160	30	40	40	45	140
Taux pour 1 000 en 1983	Natalité	17	17	25	28	31	41	38	47	14
	Mortalité	5	5	7	10	8	10	12	17	9
	Accroissement naturel	12	12	18	18	23	31	26	30	5
Répartition par tranche d'âge En %, en 1983	0-14 ans	27	28	35	37	41	45	43	46	22
	15-65 ans	66	67	60	59	55	52	54	51	66
	> 65 ans	7	5	5	4	4	3	3	3	12
Espérance de vie à la naissance, en nombre d'années en 1983		76	73	67	60	65	61	57	49	75
PNB/habitant en \$, 1983		6 000	6 600	2 500	350	1 900	6 400	1 050	430	10 900
Croissance annuelle moyenne du PNB par habitant. En %	1965 à 1973	5,4	11,2	7,0	3,4	4,3	3,2	4,4	1,3	3,9
	1973 à 1985	6,0	5,8	4,7	3,4	1,6	1,8	0	-1,2	1,8

Sources : Banque mondiale, estimations OFCE.

(\*) Les principaux pays de l'Extrême-Orient sont : le Bangladesh, la Birmanie, la République populaire de Chine, l'Inde, l'Indonésie, la Malaisie, le Népal, le Pakistan, les Philippines, le Sri Lanka, la Thaïlande, le Vietnam.

Hong-Kong et Singapour : deux modèles non exemplaires

faible du monde (parmi les pays développés, le Japon a le taux le plus bas à 6 pour 1 000 ; en France, le niveau actuel est de 10 pour 1 000), ce qui est dû notamment à la faible proportion de personnes âgées. La proportion de personnes d'âge actif (15-65 ans) est proche de celle des pays de l'OCDE, celle des jeunes de moins de 15 ans est considérablement plus faible que dans les pays en développement et continue à se réduire. La population est plus jeune que celle des pays de l'OCDE, mais plus âgée que celle des pays en développement : le tiers de la population est âgé de 20 ans ou moins, contre près de la moitié dans les pays asiatiques et latino-américains, et nettement plus de la moitié en Afrique et au Moyen-Orient.

Actuellement l'ethnie chinoise compose plus de 90 % de la population de Hong-Kong et les trois quarts de celle de Singapour, où les Malais constituent la minorité la plus nombreuse.

Cette population est entassée sur des espaces réduits : la superficie de Hong-Kong est de 1 055 km<sup>2</sup>, celle de Singapour de 617 km<sup>2</sup>. La densité est supérieure à 4 000 habitants/km<sup>2</sup>, alors même que de nombreuses îles de Singapour et les Nouveaux Territoires de Hong-Kong ne sont guère habités. A titre de comparaison, la densité de Paris au sens large (*intra-muros* et départements limitrophes, soit 8 millions d'habitants) est de 3 800 habitants/km<sup>2</sup>.

### **...et bénéficie de conditions de vie comparables à de nombreux égards à celles des pays d'Europe du sud**

L'espérance de vie à la naissance est identique à celle de la moyenne des pays de l'OCDE (où elle s'échelonne entre 71 ans au Portugal et 79 ans en Suisse, la France se situant à la moyenne avec 75 ans). Elle est très nettement supérieure à celle des pays en développement, y compris les Nouveaux Pays Industrialisés d'Amérique latine, puisque l'espérance de vie n'est que de 64 ans au Brésil (elle n'est que de 55 ans en Inde, et proche de 40 ans dans de nombreux pays d'Afrique noire).

Cette population bénéficie d'un revenu élevé. Le PNB par habitant est supérieur à celui de plusieurs pays de l'OCDE (Portugal, Grèce et Espagne) et identique à celui de l'Italie, aux taux de change courants. Le PNB par habitant s'est accru depuis vingt ans à un rythme beaucoup plus rapide que dans toutes les autres régions du monde et est devenu trois fois supérieur à celui des autres Nouveaux Pays Industrialisés asiatiques, appréciation qui doit toutefois être nuancée par deux types d'éléments. D'une part la dispersion des revenus est importante. Ainsi à Hong-Kong, pour laquelle des statistiques récentes sont disponibles (1983), les 5 % de ménages les plus riches perçoivent 20 % du revenu national et les 10 % les plus riches le tiers. Un autre tiers va aux 60 % de ménages les moins riches (à l'intérieur de ceux-ci, les 10 % de ménages les plus pauvres ne reçoivent que 1 % du revenu national). D'autre part le PNB par habitant est sensiblement différent de la consommation par habitant. Celle-ci n'était en 1983 à Singapour que de 3 200 dollars US sur un PNB de 6 600 dollars US, en raison de la part

très élevée du PNB consacrée à l'investissement (cf. infra), et de 4 000 sur un PNB de 6 000 dollars US à Hong-Kong, contre 4 200 en Italie et 6 800 pour la moyenne des pays de l'OCDE. Cette consommation fait une large place aux biens d'équipement ménager : les taux de possession des postes de téléphone, télévision, électroménager, sont proches de ceux de l'Europe du sud. En revanche, en raison notamment de l'exiguïté des territoires, le nombre d'automobiles de tourisme est faible : 40 pour 1 000 habitants à Hong-Kong, et 70 à Singapour contre 150 au Portugal. Les taux d'alphabétisation sont très élevés, dépassant 80 %.

### **Le rôle de l'Etat est radicalement différent dans les deux économies**

Hong-Kong est souvent qualifiée de seul pays vraiment libéral au monde, ce qui constitue une légère exagération. Singapour est parfois présentée comme l'archétype du keynésianisme, ce qui est une contre-vérité : l'intervention de l'Etat va bien au-delà de ce que requiert l'application des théories keynésiennes.

A *Hong-Kong* l'Etat limite son intervention au strict minimum, l'objectif étant de garantir un certain environnement à l'activité économique privée et, pour le reste, de laisser jouer les mécanismes du marché.

La législation est réduite en matière de relations du travail. Le préavis de licenciement est de un mois. Il n'y a ni véritable salaire minimum, ni charges sociales (les systèmes d'assurance privée sont développés). Elle est également faible en matière de droit des affaires, ce qui est du reste l'une des causes du caractère spéculatif de l'économie et des faillites qui s'y produisent fréquemment. Il n'y a pas de politique industrielle, la règle étant le laissez-faire (cf. infra) ; les créations récentes d'organismes publics tels que le Hong-Kong Productivity Center restent symboliques.

Le budget des administrations publiques est d'ampleur limitée. En moyenne au cours des dix dernières années, les dépenses ont absorbé 14 % du PNB, cette proportion ayant culminé à 19 % au cours de l'exercice fiscal 1982-1983 et étant depuis lors redescendue à 13 % (la moyenne actuelle pour les pays de l'OCDE est de 42 %). Les impôts directs fournissent le tiers des recettes publiques ; leurs taux sont faibles, qu'ils frappent les personnes physiques ou les entreprises (quoique le taux de l'impôt sur les bénéfices des sociétés ait été relevé en 1983 de 16 % à 18,5 %). Les impôts indirects en fournissent le quart. Le reste provient de diverses taxes, de recettes de services publics et de recettes en capital provenant de la vente des terrains. Les recettes sont généralement supérieures aux dépenses : les exercices fiscaux de 1975-1976 à 1981-1982 se sont soldés par des excédents qui représentaient en moyenne 2,3 % du PNB. Les deux exercices suivants ont été déficitaires (- 0,1 puis - 1,2 % du PNB) en raison d'une baisse des recettes en capital, qui avaient été trop utilisées au début de la décennie pour financer des dépenses courantes. Un accroissement de ces recettes et un meilleur contrôle des dépenses ont permis de retrouver un léger excédent en 1984-1985.

Les dépenses en capital constituent plus du tiers des dépenses totales. Elles ont pour vocation importante d'assurer le maintien et l'extension des infrastructures au sens large : routes, métro, aéroports, communications, logement. De nombreuses familles logent en HLM ; la norme est, pour une famille composée d'un couple et deux enfants, un appartement de deux pièces de 40 m<sup>2</sup> dont le loyer absorbe de 10 à 15 % du salaire des deux adultes. Cette activité de l'Etat, quoique limitée, revêt néanmoins une ampleur croissante : la part du secteur public dans l'investissement total a doublé en vingt ans, s'élevant de 10 % au milieu des années soixante à 20 % au milieu des années quatre-vingt (tableau 3).

### 3. La répartition de la FBCF à Hong-Kong

A prix courants, en moyenne sur chacune des périodes, %

		1966-1970	1971-1975	1976-1980	1981-1985
Logement	Privé	11	13	10	10
	Public	3	2	3	4
	Total	14	15	13	14
Autres Bâtiments	Privé	12	11	12	14
	Public	8	9	12	13
	Total	20	20	24	27
Equipement	Privé	65	64	62	57
	Public	1	1	1	2
	Total	66	65	63	59
Total	Privé	88	88	84	81
	Public	12	12	16	19

Source : Census and Statistics Department.

L'intervention de l'Etat est également limitée en matière de politique monétaire, dans le cadre d'une réglementation originale. Hong-Kong n'a pas de Banque centrale. Les fonctions habituellement dévolues à un tel organisme sont assurées soit par des services administratifs, soit par des banques commerciales. L'émission fiduciaire est assurée par deux banques privées habilitées à émettre des billets, la Standard Chartered Bank et surtout la Hong-Kong and Shanghai Banking Corporation (HSBC). Jusqu'en 1972 l'émission était intégralement gagée sur des livres sterling, de sorte que la masse monétaire était automatiquement liée à la balance des paiements. Depuis lors les certificats d'endettement acquis par ces banques sont libellés en dollars de Hong-Kong (HKD) et non plus en devises, et le cours du HKD n'est plus lié à la livre, mais au dollar des Etats-Unis. C'est la HSBC qui fixe le taux de base bancaire, mais le gouvernement détermine la politique du taux de change et le Fonds de change est chargé de sa gestion.

Le HKD est sorti de la zone sterling en 1972 pour se lier au USD <sup>(5)</sup>. Mais il s'est alors trouvé, dans le cadre d'un système de changes

(5) Cf. « La place financière de Hong-Kong », Pierre Lamy, *Economie prospective internationale*, n° 2, 3<sup>e</sup> trimestre 1986.



flexibles, soumis à de forts mouvements de capitaux et sa dépréciation a été l'une des causes de l'accélération de l'inflation. La politique a alors consisté, en utilisant les réserves de change, à modérer les fluctuations de court terme et stabiliser la parité du HKD vis-à-vis du USD. Mais la nouvelle politique monétaire pratiquée par les Etats-Unis à partir de 1979, jointe aux incertitudes de nature politique pesant sur Hong-Kong tant que se déroulaient les négociations sino-britanniques, ont contraint à des mouvements excessifs sur le taux de base bancaire, notamment à la hausse en 1982. C'est pourquoi la décision a finalement été prise de revenir à un taux de change fixe, mais désormais vis-à-vis du USD et non plus de la livre : le 17 octobre 1983 une parité fixe était instaurée au taux de 7,80 HKD pour 1 USD. Elle y a été maintenue jusqu'à présent. Comme les mouvements de capitaux sont totalement libres, ils ne font pas l'objet d'une saisie statistique. Aucune balance des paiements n'est donc établie officiellement. Seuls sont recensés les mouvements de biens et services, qui eux donnent lieu à publication de statistiques détaillées.

A *Singapour* au contraire l'Etat est omniprésent. Les politiques structurelles couvrent tous les aspects de la vie économique et de nombreux aspects de la vie sociale. A côté de vastes secteurs étatiques, le secteur privé est étroitement encadré. La politique industrielle, qui a déterminé la nature de la croissance économique, comporte, entre autres, des volets concernant la formation de la main-d'œuvre nationale, l'immigration, la fixation des salaires, les échanges de marchandises et de capitaux avec l'étranger.

L'utilisation des revenus est soumise à des directives extrêmement strictes, par le biais notamment du Central Provident Fund, organisme qui prélève les cotisations-retraites et grâce auquel le taux d'épargne est le plus élevé du monde (plus de 40 %). Jusqu'au début de l'année 1986 les employeurs et les salariés devaient verser chacun 25 % de la masse salariale à ce CPF, avant que ne soit prélevé l'impôt sur le revenu des entreprises et des personnes physiques. L'Etat jugeait en effet que la population et les entrepreneurs n'étaient pas assez mûrs pour utiliser librement leurs revenus, et notamment que les salariés risquaient de les gaspiller en achats inconsidérés de biens de consommation. L'épargne forcée ainsi constituée a été utilisée pour financer des investissements de toute sorte, y compris des investissements en logement. Les deux tiers de la population habitent désormais des HLM résultant de l'action du Housing Development Board (fondée en 1960) et de l'Urban Redevelopment Authority (créée en 1966 pour reconstruire la partie centrale de la ville). Les conditions pour y avoir accès consistent à être ressortissant de Singapour et à n'avoir ni fait faillite ni commis de crime.

Le budget de l'Etat au sens strict dégage régulièrement un excédent de 1 à 2 % du PNB. Ses recettes absorbent près de 20 % du PNB et consistent principalement en impôts directs sur les revenus et les gains en capital (1/3 des recettes, les taux étant relativement élevés, celui de l'impôt sur les bénéfices des entreprises atteignant 40 %), en taxes indirectes sur les dépenses intérieures (1/5 des recettes) et en recettes du secteur public (1/3). Les dépenses concernent principalement la défense (1/4), l'éducation (1/5) et les interventions économiques.

La Monetary Authority of Singapore exerce à la fois les fonctions d'institut d'émission et d'organisme de contrôle des activités de la place financière. Ses relations avec les organismes bancaires (nationaux et étrangers) sont parfois tendues : outre la sévérité de la législation qu'elle leur impose, la MAS se pose en effet comme leur concurrent direct dans la mesure où depuis août 1984 elle peut accepter des dépôts ou accorder des crédits à des sociétés dans lesquelles l'Etat détient des intérêts supérieurs à 20 % du capital, ce qui est le cas pour une soixantaine d'entreprises.

Le taux de change du dollar de Singapour est fixé en USD. Il s'était de ce fait fortement apprécié par rapport aux autres devises au cours des premières années quatre-vingt, et une éventuelle dévaluation a fait l'objet d'un débat important à la fin de 1985. Elle a alors été rejetée en raison de la stratégie d'ensemble poursuivie par la politique industrielle.

## **... exportatrices de produits manufacturés...**

### **L'industrie s'est développée selon des schémas opposés : libéralisme à Hong-Kong...**

Alors que l'Etat a laissé l'industrie se développer librement à Hong-Kong, où les conditions étaient réunies pour que cela s'opère spontanément, il a suscité et encadré ce développement à Singapour où, faute d'une telle intervention, les forces du marché auraient sans doute négligé le secteur manufacturier.

A *Hong-Kong* l'industrie a commencé à se développer dès les années cinquante sous l'impulsion des familles industrielles chinoises émigrées de République populaire de Chine (principalement de Shanghai). Munies de capitaux et de savoir-faire, celles-ci ont transposé sur l'île le type d'activités auquel elles étaient habituées, c'est-à-dire dans un premier temps des petits ateliers textiles. Elles ont pu utiliser la main-d'œuvre semi-qualifiée, formée à de tels travaux et prête à accepter des bas salaires, que constituait l'énorme afflux d'immigrants de RPC. Les salaires ont commencé à s'accroître sensiblement au milieu des années soixante, mais l'industrie a conservé ses principales caractéristiques : elle est composée d'entreprises nationales de petite taille, qui utilisent un stock de capital réduit pour fabriquer des biens de consommation à faible technologie.

Les entreprises sont de très petite dimension. Le dernier recensement (1983) indique que parmi les 46 817 établissements, 4 d'entre eux seulement employaient plus de 2 000 salariés et 28 d'entre eux entre 1 000 et 2 000 salariés (tableau 4).

#### 4. La taille des entreprises manufacturières à Hong-Kong

En 1983, en % du total

Nombre de salariés	0 à 9	10 à 19	20 à 49	50 à 99	100 à 499	≥ 500
% du nombre d'établissements ...	66	15	11	4	3	1
% du nombre de salariés.....	14	11	18	16	28	13

Source : Census and Statistics Department.

Ces entreprises sont majoritairement possédées par des capitaux de Hong-Kong. Certes certains d'entre eux étaient initialement étrangers (recyclage des capitaux britanniques des *merchant houses*, capitaux chinois précités) ; par ailleurs, des capitaux japonais ont développé des ateliers de sous-traitance dans les premières années quatre-vingt pour contourner les quotas imposés par les Etats-Unis. Mais cela reste marginal, et la sous-traitance elle-même est largement le fait de capitaux nationaux. Ils se sont insérés dans des échanges triangulaires. Dans le secteur textile-habillement, par exemple, Hong-Kong importe des machines et des services (*design*) en provenance des pays occidentaux et du Japon. Les machines sont exportées vers la RPC, qui les paie non pas en devises, mais en travail à façon, en expédiant à Hong-Kong des tissus fabriqués à l'aide de ces machines, qui ne sont ni teints ni coupés ; à Hong-Kong sont faits les travaux de teinture, coupe et assemblage.

Plus des trois quarts de l'investissement est couvert par l'autofinancement. Cela est rendu possible par la conjonction d'une forte rentabilité, autorisée entre autres par la légèreté des impôts, et de la faiblesse du stock de capital. Celui-ci est généralement amorti et rentabilisé en l'espace de quelques années. C'est l'une des raisons pour lesquelles l'investissement industriel a redémarré dès la fin de 1984, lorsque l'accord sino-britannique a garanti le statut actuel jusqu'en 1997 : cela laissait le temps d'amortir deux ou trois cycles successifs d'investissements.

Sectoriellement l'industrie a fait preuve d'une grande flexibilité, ce qui était facilité par sa faible intensité capitaliste : les ateliers textiles pouvaient en l'espace de quelques semaines être transformés en ateliers de fabrication de jouets en matière plastique. Elle est restée majoritairement orientée vers les industries légères de biens de consommation. La production de biens d'équipement est quantitativement peu importante et cantonnée dans des technologies banales. La production de biens intermédiaires est inexistante, en raison notamment de la rareté des terrains industriels. Le secteur textile-habillement reste prédominant, celui des produits électriques et électroniques s'est accru rapidement depuis le milieu des années soixante-dix et avoisine le 1/5 de la production. Celui des produits en matière plastique, principalement des jouets, avait été dynamique durant les décennies cinquante et soixante, mais perd du terrain.

Cette structure est liée au faible niveau de technologie dont elle est à la fois cause et conséquence. La recherche-développement est insignifiante, car elle n'est prise en charge ni par le secteur public, en raison d'une application conséquente de la doctrine libérale, ni par le secteur privé. Celui-ci, handicapé par la faiblesse de la taille des entreprises et la brièveté de la période exempte de risques politiques, continue à pratiquer une gestion à court terme dénuée de stratégie de montée en gamme des produits. L'industrie de Hong-Kong restera donc cantonnée à la fabrication de produits banaux de consommation, quand bien même ceux-ci peuvent atteindre un certain degré de sophistication par l'extension de la double sous-traitance (importation de technologie des pays industrialisés, délocalisation de certains segments de la production en République populaire de Chine). Les salaires sont certainement beaucoup plus élevés que ceux des autres pays de la zone, bien qu'une quantification précise de ce phénomène soit malaisée. Le tableau n° 5 présente deux éléments d'appréciation à cet égard : la rémunération moyenne par salarié telle que la fournit la Banque mondiale et le chiffrage que l'on obtient en comparant les coûts salariaux (incluant les cotisations à la charge des entreprises) fournis par l'ONU au nombre de salariés issu des données BIT. Les chiffres présentés ci-dessous diffèrent par l'année de référence, si bien qu'une partie des distorsions provient des mouvements des taux de change vis-à-vis du dollar. Quoiqu'il en soit les ordres de grandeur sont les mêmes dans les deux cas : les salaires de Hong-Kong, proches de ceux de Singapour, sont à peu près le tiers des salaires du Japon ; ils sont nettement supérieurs à ceux de la Corée du Sud, plus du double de ceux de la Malaisie et des Philippines, au moins quatre fois supérieurs à ceux de l'Indonésie, de l'Inde ou du Pakistan.

#### 5. *Éléments de comparaison sur les salaires dans l'industrie manufacturière*

En milliards US \$ par an par salarié

	Rémunération en 1980	Coût salarial en 1982
RFA .....	18,7	25,7
Japon.....	11,5	15,9
Mexique.....	5,8	6,8
Singapour .....	4,2	5,5
Hong-Kong .....	4,3	4,0
Brésil .....	3,3	4,0
Corée du Sud.....	2,8	3,6
Malaisie.....	1,9	2,1
Philippines .....	0,9	1,5
Indonésie.....	0,7	1,1
Thaïlande.....	1,0	1,1
Pakistan .....	0,6	1,2

Sources : Banque mondiale, ONU, BIT.

En conséquence les produits de Hong-Kong seront de plus en plus durement concurrencés sur les marchés mondiaux par ceux des autres pays de la zone, République populaire de Chine comprise. Ce n'est pas

dans l'industrie que réside l'avenir de l'île, ce qui ne signifie du reste nullement que cet avenir soit sombre.

### **...dirigisme à Singapour...**

À Singapour l'industrie s'est développée selon un schéma quasiment opposé en tous points à celui de Hong-Kong. Son émergence date de la fin des années soixante, lorsqu'une stratégie volontariste est apparue à la fois nécessaire et possible. Nécessaire, parce que la génération du *baby boom* de l'après-guerre arrivait sur le marché du travail et que le problème du chômage risquait de devenir aigu. Possible, parce que l'indépendance a mis fin à l'instabilité politique qui avait jusque-là découragé les investisseurs. Cela n'était toutefois pas suffisant. Contrairement à Hong-Kong, Singapour était en effet dépourvue aussi bien de capitaux que de technologie et de savoir-faire. C'est pourquoi l'Etat a décidé de faire systématiquement appel aux étrangers pour attirer leurs capitaux et les compétences qui y étaient attachées, l'île pouvant apparaître comme un atelier-relais pour les firmes multinationales désireuses de vendre sur les marchés d'Asie du sud-est. Très rapidement en outre l'accent fut mis sur les industries à technologie et valeur ajoutée aussi élevées que possible.

L'appel aux capitaux étrangers, qui sont principalement japonais et américains, a été encouragé par divers types de mesures :

- constitution de zones franches ;
- encouragement à la constitution d'une infrastructure bancaire ;
- concentration des investissements publics dans les secteurs peu ou non rentables à court terme ;
- amélioration de l'infrastructure, avec notamment la constitution d'un réseau routier, aéroportuaire (le nouvel aéroport de Changi est entré en service en juillet 1981) et portuaire ;
- incitations fiscales, telles que le « statut pionnier » qui exempte les entreprises étrangères d'impôts sur les bénéfices pendant cinq ans, voire pendant dix ans s'il s'agit de productions à haute technologie ;
- fourniture d'un main-d'œuvre docile et offrant différents niveaux de qualification, mais par ailleurs assez instable. Une fois résorbé le chômage des années soixante, la quantité de main-d'œuvre nationale disponible est apparue insuffisante en raison de la rapidité de la croissance industrielle. Il a alors été largement fait appel à l'immigration de travailleurs non qualifiés, principalement originaires de Malaisie, qui sont renvoyés dans leur patrie lors des creux conjoncturels. Une politique intense d'éducation et de formation de la main-d'œuvre nationale a par ailleurs été mise en œuvre, très tournée vers la formation technique. Ceci ne permet toutefois pas de former des cadres supérieurs en nombre et qualifications suffisants, de sorte que les postes de haute responsabilité sont le plus souvent occupés par des étrangers. Les grèves sont interdites et les salaires étaient jusqu'à une date récente décidés par un organisme tripartite, le National Wage Council, où l'avis du gouvernement était prépondérant. La durée hebdomadaire effective du travail est légèrement inférieure à 50 heures. Contrairement à ce qui

se passe au Japon, mais comme à Taïwan, les salariés ne se sentent tenus à aucune loyauté vis-à-vis de leur entreprise et le *turnover* était très fort durant les périodes de croissance vive de la production.

Dans ces conditions la dépendance vis-à-vis de l'étranger est devenue considérable. L'emploi manufacturier est pour les 2/3 réalisé dans des firmes possédées à 100 % par des capitaux étrangers ou opérant en joint ventures. Ces entreprises réalisent plus de 80 % de l'investissement du secteur manufacturier, les 3/4 de sa valeur ajoutée et plus de 90 % de ses exportations.

Le développement industriel a par ailleurs fait l'objet d'une politique doublement dirigiste : encouragement à l'exportation, orientation sectorielle. Les sociétés fabriquant des produits destinés principalement à l'exportation sont exonérés d'impôts sur les bénéfices pour des périodes de trois ou cinq ans, parfois plus. L'organisme planificateur est la Division du développement au ministère des Finances ; elle a sous son autorité :

— l'Economic Development Board (EDB), chargé de promouvoir les investissements industriels (étrangers et locaux) ;

— la Jurong Town Corporation (JTC) créée en 1968, qui administre la zone industrielle la plus importante et vingt autres zones industrielles ;

— le Singapore Institute of Standards and Industrial Research (SISIR), qui joue un rôle important dans la promotion de la technologie.

Les secteurs industriels qui ont été développés sont très différents de ceux de Hong-Kong. L'industrie manufacturière est axée sur les biens intermédiaires et les biens d'équipement, non sur les biens de consommation. Un vaste secteur chimie-plastiques s'est créé autour de l'activité de raffinage ; les machines et appareils électriques constituent le quart de la production industrielle ; la majeure partie des autres biens d'équipement consiste en production et réparation dans les chantiers navals (tableau 6).

#### 6. *Éléments de comparaison entre Hong-Kong et Singapour L'industrie manufacturière en 1980*

Répartition sectorielle en pour-cent du total

	Production		Valeur ajoutée		Nombre de salariés	
	Hong-Kong	Singapour	Hong-Kong	Singapour	Hong-Kong	Singapour
Machines et équipements .....	35	36	33	52	31	57
Chimie, plastiques ....	9	43	10	25	12	8
Textile et habillement .	40	4	40	5	44	14
Papier, édition, bois ..	5	6	8	7	6	12
Alimentation, boissons, tabac .....	4	6	5	5	2	5
Métaux de base, minéraux non métalliques..	2	4	2	4	2	3
Autres.....	5	1	2	2	3	1

Source : Banque mondiale.

Cette stratégie a permis un développement industriel rapide de la fin de la décennie 1960 au début de la décennie 1980. Mais les difficultés s'accumulent depuis quelques années. Certaines d'entre elles sont dues à des éléments extérieurs, tels que l'extension du protectionnisme aux Etats-Unis. Mais c'est la politique industrielle dans son ensemble qui semble poser problème : la tentative d'élever rapidement et simultanément les salaires et le niveau de technologie s'est heurtée à la relative inertie du second élément. Les salaires réels ont augmenté beaucoup plus vite que la productivité depuis 1980, la qualification de la main-d'œuvre s'avérant insuffisante. Les modifications récentes de la politique industrielle consistent toutefois non pas à remettre en cause cette stratégie ou à l'infléchir, mais au contraire à l'accentuer.

**...mais dans l'un et l'autre cas, ses débouchés sont constitués par l'exportation**

A Hong-Kong comme à Singapour plus de 80 % de la production industrielle sont exportés, tandis qu'une large fraction des marchés intérieurs de produits manufacturés est couverte par des importations. Les chiffres de commerce extérieur sont en outre gonflés par le rôle d'intermédiaire joué par ces deux ville-Etats, qu'il s'agisse de la délocalisation de certains segments des filières de production (sous-traitance, ateliers-relais) ou de l'activité de transit.

Les produits manufacturés, qui constituaient déjà la majeure partie des exportations de marchandises durant les années soixante, en fournissent désormais plus de 95 % à Hong-Kong et plus de 90 % à Singapour (si l'on inclut les produits pétroliers raffinés parmi les manufacturés). Leur composition par grands groupes de produits reflète celle de la production industrielle. Les « produits métalliques » constituent un peu plus du tiers dans les deux cas. Mais les produits textiles fournissent encore plus de 40 % des exportations manufacturières de Hong-Kong, tandis que les produits chimiques n'en constituent que 5 % ; à Singapour, les proportions sont inverses pour ces deux secteurs.

La répartition géographique est très différente. Tandis que le premier marché de Hong-Kong est constitué par la zone OCDE (tableau 7), Singapour est avant tout tournée vers l'Extrême-Orient en développe-

**7. Répartition géographique des exportations de produits manufacturés**

Moyenne 1980-1985. En %

	Hong-Kong	Singapour
Etats-Unis.....	30	15
Japon .....	4	10
Autres pays de l'OCDE .....	25	18
Sous-total : zone OCDE.....	59	43
Extrême-Orient en développement.....	34	50
Autres .....	7	7

Source : ONU.

ment. A l'intérieur de cette zone la République populaire de Chine est le premier client de Hong-Kong, tandis que les pays de l'ASEAN constituent la quasi totalité des marchés de Singapour. L'ASEAN est une zone de libre échange qui avait été créée en 1967 entre l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines, Singapour et la Thaïlande ; Brunei l'avait rejointe quelques années après. Son fonctionnement se heurte à de nombreux obstacles, de sorte qu'en vingt ans ses effets sont demeurés limités, le libre échange des marchandises lui-même n'étant pas assuré. L'Indonésie et la Malaisie continuent à s'approvisionner en produits fabriqués à Singapour ou transitant par Singapour, mais tentent depuis quelques années de se dégager de tels liens (plus géographiques qu'institutionnels) pour récupérer chez eux une partie des activités exercées à Singapour.

Hong-Kong a fourni près de 2 % des exportations mondiales de produits manufacturés en 1985, contre un peu moins de 1 % en 1965. La percée de Singapour a été plus massive encore, puisque sa part du marché mondial avoisine 1,5 % en 1985 au lieu de moins de 0,1 % vingt ans auparavant. Ces performances sont dues à la pénétration simultanée du marché des pays en voie de développement et de celui de l'OCDE. Sur le second, qui est quantitativement le plus important (en 1985 les pays de l'OCDE ont importé en provenance du monde entier trois fois plus de produits manufacturés que les pays en voie de développement, OPEP inclus), Hong-Kong vend autant de produits manufacturés que la Corée du Sud (tableau 8).

#### 8. Part de chacun des NPI asiatiques dans les importations de produits manufacturés de l'OCDE

En %

	1965	1970	1975	1980	1985
Taiwan .....	0,1	0,5	0,9	1,6	2,8
Corée du Sud...	0,1	0,4	1,0	1,3	2,0
Hong-Kong .....	1,2	1,5	1,3	1,6	2,0
Singapour .....	0,02	0,1	0,3	0,5	0,8
Total .....	1,5	2,5	3,5	5,0	7,5

Source : OCDE séries A et C.

Hong-Kong perd toutefois du terrain face à la Corée du Sud et surtout à Taïwan car ses exportations s'accroissent moins rapidement depuis le début des années soixante-dix. C'est également le cas de Singapour depuis les premières années quatre-vingt (tableau 9).

En raison de leur rôle d'intermédiaire industriel et commercial Hong-Kong et Singapour importent beaucoup de produits manufacturés en provenance de l'OCDE. Comme pour la Corée du Sud et Taïwan, les Etats-Unis sont le premier marché, tandis que le Japon est le premier fournisseur (tableau 10). La présence de la France sur ces marchés est extrêmement faible ; nos exportations y sont moitié moindres que celles de la RFA <sup>(6)</sup>.

(6) Cf. « Les Nouveaux Pays Industrialisés asiatiques : une chance pour la France ? », M. Fouet, lettre de l'OFCE n° 34, avril 1986.



9. Croissance annuelle moyenne des exportations de produits manufacturés vers l'OCDE à prix constants

En %

	1965-1970	1970-1975	1975-1980	1980-1985
Taiwan .....	42,5	23,5	19,0	18,5
Corée du Sud...	50,0	26,0	14,5	14,5
Hong-Kong .....	16,5	4,0	11,5	7,5
Singapour .....	53,0	36,0	18,5	11,5
Total .....	24,0	14,5	15,0	13,5

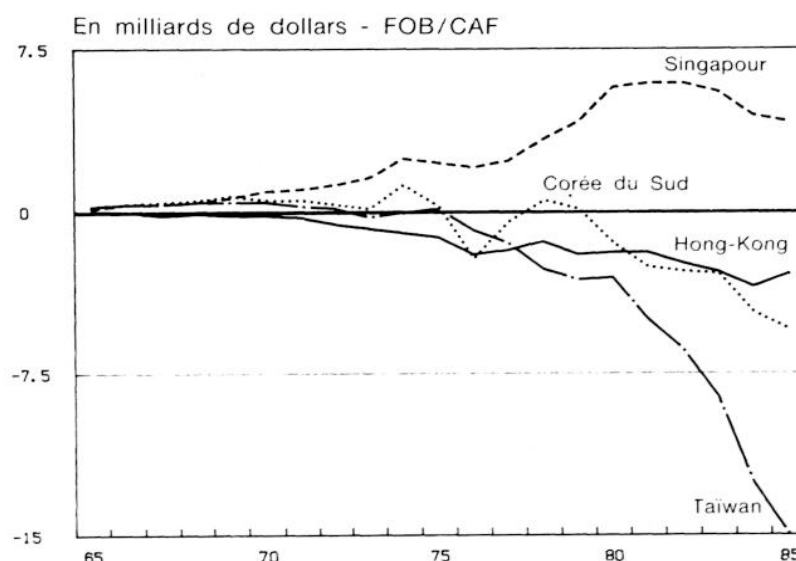
Sources : OCDE séries C, GATT, estimations OFCE.

10. Répartition du commerce extérieur de produits manufacturés de l'OCDE avec les NPI asiatiques en 1985

			Hong-Kong	Singapour	Corée du Sud	Taiwan
En %	Importations de l'OCDE	Etats-Unis...	58,0	63,5	59,5	71,5
		Japon .....	4,0	5,5	14,5	8,0
		Autres.....	38,0	31,0	26,0	20,5
	Exportations de l'OCDE vers les NPI	Etats-Unis...	16,5	30,5	25,5	26,0
		Japon .....	52,0	38,0	54,0	50,5
		Autres.....	31,5	31,5	20,5	23,5
En milliards de \$	Importations CAF de l'OCDE.....		15,4	6,3	17,7	24,3
	Exportation FOB de l'OCDE vers les NPI .....		12,2	10,0	12,7	9,4

Sources : OCDE séries A et C, estimations OFCE.

Alors que le déficit enregistré par l'OCDE sur les échanges de manufacturés se creuse avec la Corée du Sud et surtout avec Taïwan, il est relativement stable avec Hong-Kong. C'est un excédent important qui est enregistré vis-à-vis de Singapour (graphique 2).



Sources : OCDE séries A et C, estimations OFCE.

2. Solde des échanges de produits manufacturés de l'OCDE avec les NPI asiatiques

Contrairement aux trois autres NPI asiatiques, Singapour ne parvient pas à compenser le déficit subi vis-à-vis du Japon par des excédents avec les autres pays de l'OCDE ; même sur le marché américain en 1985 sa performance a été médiocre (tableau 11).

*11. Solde des échanges de produits manufacturés des pays de l'OCDE avec les NPI asiatiques*

FOB-CAF, milliards de dollars, en 1985

	Japon	Etats-Unis	Autres	Total
Hong-Kong . . . . .	+ 5,7	- 6,9	- 2,0	- 3,2
Singapour . . . . .	+ 3,4	- 1,0	+ 1,2	+ 3,7
Corée du Sud . . . . .	+ 4,2	- 7,3	- 2,0	- 5,0
Taïwan . . . . .	+ 2,8	- 14,9	- 2,8	- 14,9

Sources : OCDE séries A et C, estimations OFCE.

**...mais dont la vocation reste tertiaire...**

**L'activité portuaire demeure fondamentale...**

Les économies de Hong-Kong et Singapour comptent parmi les plus extraverties au monde. Le ratio « exportations de biens et services / PNB » qui durant la décennie soixante-dix avoisinait 90 % à Hong-Kong et 180 % à Singapour s'est encore accru au cours des premières années quatre-vingt, dépassant 100 % dans le premier cas et 200 % dans le second. Deux éléments expliquent l'ampleur de ce ratio. D'une part le tiers des exportations de marchandises de Hong-Kong et la moitié de celles de Singapour consistent en imports-réexportées. D'autre part les services constituent le cinquième des exportations de biens et services à Hong-Kong, le tiers à Singapour. Aussi le ratio « exportations de marchandises produites nationalement / PNB » n'est-il que de 60 à 70 % dans les deux villes, ce qui est, il est vrai, considérable, mais d'un ordre de grandeur comparable à celui d'un pays tel que la Belgique.

A *Hong-Kong* le rôle de plaque tournante pour les marchandises et notamment pour les produits manufacturés est à la fois plus ancien et plus développé qu'à Singapour. Le site exceptionnel de la baie l'avait suscité dès le XIX<sup>e</sup> siècle. Les *merchant-houses* britanniques et leurs associés chinois avaient développé une activité d'entrepôt considérable, largement fondée sur les échanges (légaux ou non) de l'Occident avec la Chine et l'Inde. Des services de commercialisation et de financement, le *shipping*, l'avitaillement et la réparation des navires, la semi-transformation de matières premières se sont développées conjointement. L'ampleur des réexportations a été fortement réduite pour de nombreuses années lorsqu'en 1951 les Nations Unies ont décrété un embargo sur les marchandises à destination de la République populaire

de Chine. Les entreprises touchées par cette mesure ont alors opéré rapidement des reconversions, à la fois en recyclant une partie de leur capitaux dans l'industrie manufacturière et en transformant les équipements portuaires.

Hong-Kong est devenu le troisième port mondial pour les porte-conteneurs. Sa flotte de 60 millions de tonneaux, dont 80 % sous pavillon de complaisance, n'est pas issue d'une production locale (celle-ci se résume à la réparation et au lancement des jonques) mais du système « *shikumisen* » qui relève du *shipping*. Il consiste à commander aux chantiers navals japonais des navires qui sont alors loués ou exploités en joint ventures avec des frets programmés des années à l'avance. Longtemps florissante, cette activité subit depuis quelques années des revers liés aux difficultés de l'industrie navale japonaise face notamment à ses concurrents coréens, et a posé problème à de nombreuses banques de Hong-Kong.

De nombreuses autres raisons expliquent l'importance du transit de marchandises par Hong-Kong. Des raisons fiscales : non seulement il n'y a pas de tarifs douaniers, Hong-Kong étant dans sa totalité un port franc, mais encore le taux d'imposition sur les bénéfices des sociétés est très bas ; il est donc avantageux de faire apparaître des bénéfices à Hong-Kong en augmentant les prix à cet endroit là avant de réexpédier les marchandises vers leur destination finale. Des raisons politiques : Hong-Kong est utilisé comme lieu de transit par les pays qui ne peuvent pas officiellement commercer entre eux, mais qui désirent néanmoins le faire (marchandises occidentales vers les pays socialistes, commerce entre les deux Corée, entre la Corée du Sud et la République populaire de Chine, entre Taïwan et la République populaire de Chine). Des raisons économiques : le savoir-faire accumulé à Hong-Kong en matière de commerce asiatique se double de cadres juridiques et comptables d'origine britannique, à la fois sûrs et souples. De nombreux exportateurs occidentaux, notamment européens, ont recours aux services d'organismes d'origine soit locale soit européenne (notamment les banques) pour exporter vers les pays asiatiques sans avoir à implanter dans chacun d'entre eux des réseaux de commerces et services annexes. Ce rôle joué par Hong-Kong s'est amplifié depuis l'ouverture de la République populaire de Chine en 1979.

A Singapour également l'activité de transit est très importante. Les aires portuaires sont des zones franches qui ont été créées en 1969, et qui assurent des fonctions d'entrepôt et de redistribution. Les infrastructures connexes du transport (commercialisation, *shipping*, financement, etc.) sont toutefois plus récentes et moins développées qu'à Hong-Kong. L'activité portuaire est ici principalement fondée sur le pétrole, et s'est développée avec le boom du pétrole *offshore* des dernières années soixante. Singapour est le second port mondial par le tonnage (derrière Rotterdam et devant Yokohama) en raison de l'importation de pétrole brut et l'exportation de produits raffinés. La ville est le troisième centre de raffinage mondial. Cette activité est toutefois en perte de vitesse depuis le début des années quatre-vingt, en raison à la fois de la moindre croissance de la demande énergétique de la zone et de la volonté des pays voisins, qu'ils soient producteurs (Indonésie) ou

consommateurs (Malaisie), de développer leurs propres capacités de raffinage. Le port est par ailleurs durement touché par la baisse d'activité dans les chantiers navals.

A côté de l'activité maritime Singapour a considérablement développé son transport aérien international. En 1985 la Singapore Airlines a transporté autant de passagers-km que la Lufthansa, soit un peu moins que les compagnies françaises ou japonaises. Le fret, en tonnes-km, atteint presque la moitié du fret japonais, un peu plus du tiers du français, et il s'accroît beaucoup plus vite. Il a doublé depuis 1979.

### **...tandis que l'activité financière se développe...**

Le système bancaire de Hong-Kong qui s'est développé dans un contexte de libéralisme depuis plus d'un siècle, s'est fortement internationalisé depuis le début des années soixante-dix. La place financière de Hong-Kong est concurrencée par celle de Singapour. La première possède un quasi monopole dans la zone pour les crédits syndiqués et la gestion de fonds, mais la seconde prédomine pour les dépôts en devises.

Les activités financières sont anciennes à *Hong-Kong* qui, tout en étant membre de la zone sterling, possédait un marché libre des changes sur lequel les monnaies de la zone sterling pouvaient être librement échangées contre les autres devises convertibles, notamment les USD. Les résidents pouvaient transférer librement leurs capitaux, tandis que des non résidents (notamment des Chinois installés aux Etats-Unis) pouvaient y placer librement leurs dollars. Hong-Kong disposait d'un important réseau bancaire. C'est aussi un centre important de transit de l'or en Asie ; son marché de l'or représente 10 % à 15 % du commerce mondial en la matière.

Plusieurs mesures ont en outre permis le développement des activités financières depuis une dizaine d'années. En 1976 les « Finance Companies », établissements financiers dépendant des banques étrangères et ayant accès au territoire de Hong-Kong, ont été transformées en Deposit Taking Companies. Les seules restrictions à l'activité de ces DTC consistaient en l'interdiction d'ouvrir des comptes courants, d'accepter des dépôts d'un montant inférieur à 50 000 dollars, et d'utiliser le mot « banque » dans leur raison sociale. En 1976 par ailleurs a été levé le refus d'accorder de nouvelles licences bancaires, qui prévalait depuis près de vingt ans. En l'espace d'un an une cinquantaine de banques étrangères s'implantèrent alors aux côtés des 73 banques (nationales et étrangères) qui existaient déjà. Hong-Kong compte actuellement une quarantaine de banques nationales, une centaine de banques étrangères et environ 400 DTC et autres établissements financiers. La plus grande banque est la Hong-Kong and Shanghai Banking Corporation (britannique), qui compte plus de 400 succursales. Le deuxième réseau bancaire est celui de la Bank of China (République populaire de Chine) avec 124 banques sœurs et 200 succursales. La RPC utilise les banques sœurs pour effectuer des investissements à Hong-Kong, à travers une activité difficile à cerner statistiquement. Les banques occidentales pour leur part ont souvent un département « Chine » spéciale-

ment chargé, en liaison avec les bureaux de représentation implantés en République populaire de Chine, de favoriser les contacts avec ce pays.

Hong-Kong est le quatrième centre bancaire mondial et est parvenue au cours des années récentes à développer son activité dans les nouvelles techniques financières internationales. Des menaces pèsent toutefois sur son avenir, en raison notamment de la libération des marchés financiers japonais. Un symptôme en est le récent transfert au Japon du quartier général asiatique de la Citibank. Par ailleurs le développement spectaculaire du marché financier national depuis le début de 1985 n'est pas exempt de risques. Il est en quasi totalité imputable à deux opérations, concernant la Hong-Kong Transit Railway Corporation et la Hong-Kong Land. L'endettement massif de ces deux compagnies n'est pas de très bon augure. Le développement de ce marché sera en tout état de cause limité, car il n'existe pas de chambre de compensation, les dépôts doivent être d'un montant supérieur ou égal à 500 000 HKD et il n'y a pas de titres publics en raison de l'équilibre du budget.

A Singapour les autorités ont pratiqué une politique relativement libérale conduite par la Monetary Authority of Singapore. L'objectif visé était de développer l'infrastructure financière et de favoriser l'implantation d'institutions étrangères. Cela dans un double but : assurer le financement de la croissance économique intérieure en palliant de la sorte le manque de capitaux nationaux ; jouer un rôle de plaque financière internationale dans le Sud-Est asiatique. Ces objectifs ont été atteints, mais au prix d'une perte d'indépendance aussi importante dans le domaine financier que celle qui affecte le domaine industriel. En octobre 1968 la Bank of America a créé à Singapour la première des Asian Currency Units. Les ACU sont des unités spéciales des établissements financiers chargées de la comptabilisation des activités *offshore* (qui sont généralement effectuées en dollars des Etats-Unis). Si Singapour avait été choisie par les banques américaines comme principal centre des opérations en dollars en Asie, c'était essentiellement en raison de la volonté de l'Etat de les accueillir. Hong-Kong, mise en concurrence sur ce point, avait à l'époque refusé d'exonérer les dépôts en devises de l'impôt de 15 % qui frappait leurs intérêts. La croissance de ce marché *offshore* de devises — l'« Asia-dollar », compartiment asiatique de l'euromarché mondial — a été d'autant plus rapide qu'aux banques américaines sont venues s'adjoindre des banques européennes et surtout japonaises. Ces dernières sont désormais prépondérantes.

Les banques étrangères disposaient à la fin des années soixante et au début des années soixante-dix d'une licence restreinte les autorisant à effectuer seulement certaines activités sur le marché intérieur. Il leur était, entre autres, interdit de tenir des comptes d'épargne et d'accepter des dépôts d'un montant inférieur à 250 000 dollars. En 1973 Singapour a accordé les premières licences pour le fonctionnement de banques *offshore*, c'est-à-dire d'établissements internationaux n'effectuant pas d'opérations avec des résidents et ne pouvant recevoir des dépôts d'épargne inférieurs à 250 000 dollars. Le nombre des banques étrangères s'est alors rapidement accru pour dépasser actuellement la centaine, sans compter une cinquantaine de banques d'affaires et une

trentaine de sociétés financières. Les 24 banques étrangères qui opéraient avant ces mesures possèdent désormais une licence normale, qui leur permet d'opérer dans les mêmes conditions que leurs équivalents locaux. Ceux-ci ne sont qu'une quinzaine.

Le développement du marché de l'Asia-dollar avait été très rapide jusqu'en 1982, les actifs des ACU dépassant alors 100 milliards de dollars (USD). Mais il s'est ralenti depuis en partie du fait qu'en 1982 Hong-Kong a supprimé l'impôt sur les intérêts des dépôts en devises. L'Etat a alors pris une série de nouvelles mesures. En avril 1983 les revenus provenant de l'octroi de crédits syndiqués, jusqu'alors soumis à une taxe de 10 %, ont été exonérés de cette taxe pour une période de cinq ans. En mai 1984 le taux d'imposition des revenus provenant des prestations de services en matière de gestion de fonds a été ramené pour une durée de cinq ans de 40 % à 10 %. Simultanément, pour une durée de cinq ans également, une franchise d'imposition a été accordée aux placements effectués sur le marché *offshore* par les non-résidents (jusqu'alors le taux était de 40 % pour les sociétés tandis qu'une redevance calculée sur le gain en capital frappait les particuliers).

La Monetary Authority of Singapore (MAS) tente par ailleurs de développer un marché de « *financial futures* ». Le Singapour International Monetary Exchange (SIMEX) a été créé en juillet 1985 en remplacement du Singapore Gold Exchange, discrédité par de nombreuses irrégularités. Le développement de la place de Singapour continue toutefois de souffrir des mauvaises relations de la MAS avec les établissements bancaires.

### **...de sorte que le secteur tertiaire reste prépondérant**

Hong-Kong et Singapour constituent des modèles originaux de développement qui ne sont pas des exemples pour les autres pays en voie de développement. Ceux-ci ne peuvent pas les imiter pour se développer à leur tour. D'une part le type de croissance économique adopté par ces deux pays ne peut être efficace qu'à condition de ne pas être imité. Il consiste en effet à jouer un rôle de plaque tournante, au profit ou parfois au détriment des autres pays de la zone, mais nécessairement avec eux. Si ces derniers les imitaient, et avaient donc pour leur propre compte de telles activités, Hong-Kong et Singapour régresseraient économiquement et eux-mêmes ne pourraient y trouver pareils bénéfices. D'autre part le type de croissance adopté par Hong-Kong et Singapour ne peut pas être transposé dans des pays en voie de développement dont l'activité est initialement constituée par le secteur primaire, ce qui le cas de la plupart d'entre-eux.

Ni Hong-Kong ni Singapour n'ont suivi un cheminement primaire → secondaire → tertiaire. Le secteur primaire a toujours été insignifiant, et le secteur tertiaire a été d'emblée prépondérant. L'exiguïté des territoires s'oppose à la constitution d'agricultures conséquentes, de sorte que la plupart des produits alimentaires consommés dans ces villes sont importés (ce qui est également le cas, à Hong-Kong, de l'eau potable, qui est en partie importée de République populaire de Chine). L'activité d'extraction minière est inexistante. Le secteur primaire four-

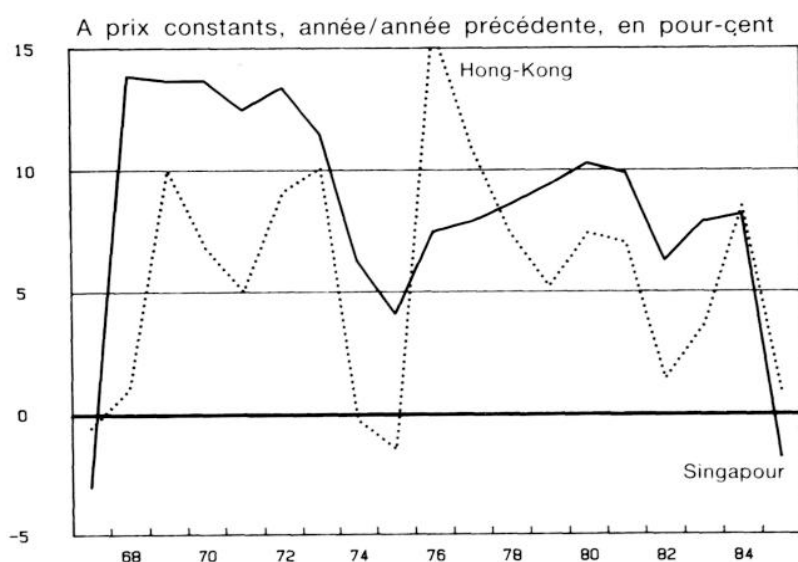
nissait moins de 5 % du PNB dans les années soixante, et cette proportion est actuellement inférieure à 3 %. L'industrie a certes enregistré un développement spectaculaire. Sa part dans le PNB s'est accrue à partir du début des années cinquante à Hong-Kong, soixante à Singapour ; mais elle a culminé à un tiers du PNB à la fin des années soixante-dix pour l'industrie au sens large, et un quart pour la seule industrie manufacturière ; depuis lors elle diminue lentement.

Les deux ville-Etats restent, fondamentalement, des centres d'activités tertiaires, que ce soit en termes de valeur ajoutée ou d'emploi.

## ...et dont l'avenir dépend largement de l'environnement international

### Les grands agrégats macro-économiques dessinent des configurations conjoncturelles dissemblables

La croissance de l'activité économique a enregistré un ralentissement prononcé à Hong-Kong en 1985, puis est demeuré faible au premier semestre 1986. A Singapour, c'est une franche récession qui a marqué l'année 1985 puis le premier trimestre 1986, une stabilisation se dessinant au second. Comparée à la crise de 1975, la situation apparaît meilleure à Hong-Kong et pire à Singapour (graphique 3). Dans ce second pays, malgré le renvoi massif de travailleurs immigrés, le taux de chômage est passé de 3 % au début 1985 à 7 % au début 1986.



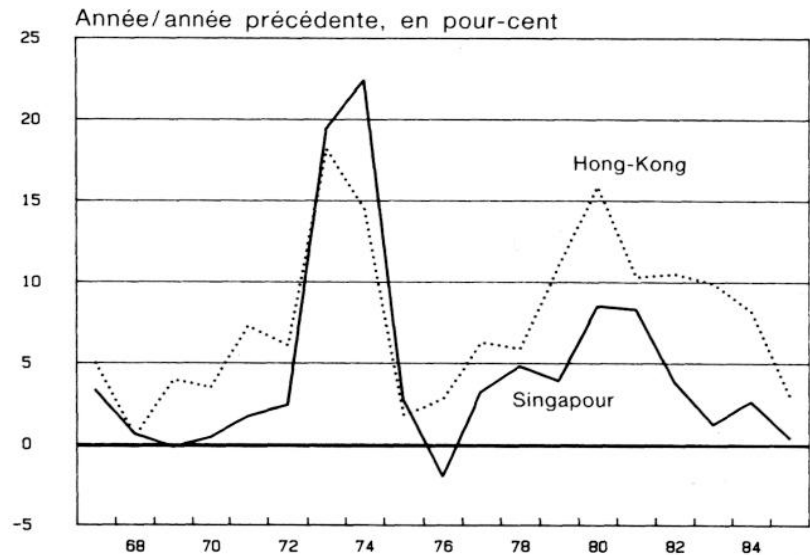
3. Les taux de croissance annuelle des PNB

Sources : Census and Statistics Department, FMI.

La performance de Singapour continue en revanche à être meilleure en ce qui concerne l'inflation (graphique 4). Depuis dix ans le rythme de hausse des prix à la consommation y est moindre qu'à Hong-Kong,

situation qui se poursuivra sans doute en 1986, où cette hausse pourrait atteindre 2,5 % à Hong-Kong, alors qu'une baisse de 1,5 % est attendue à Singapour. La stratégie différente en matière de taux de change a été l'une des causes de cette divergence jusqu'en 1983 ; l'autre cause majeure, qui continue à produire ses effets, est le contrôle exercé à Singapour, où une large fraction des prix relève du secteur public ou de décisions étatiques.

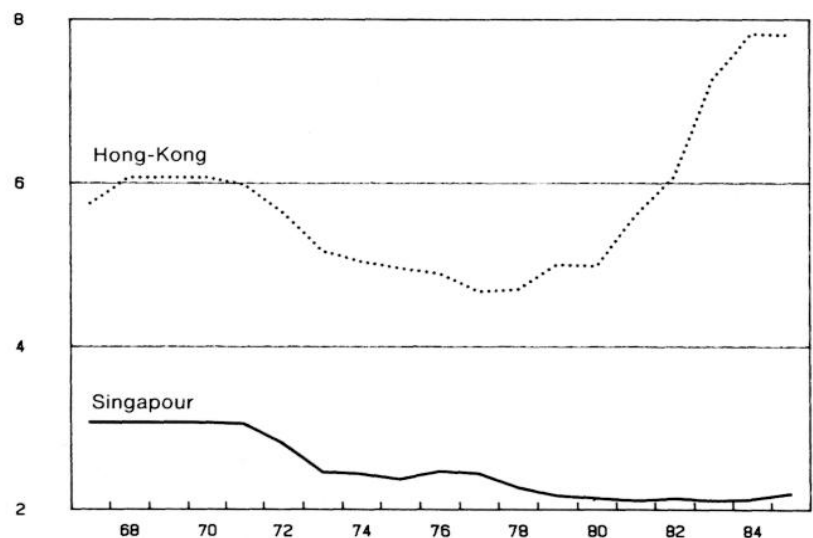
4. La hausse des prix à la consommation



Source : Census and Statistics Department, FMI.

La politique de taux de change pratiquée à Hong-Kong a consisté à laisser le HKD se déprécier vis-à-vis du dollar des Etats-Unis durant les dernières années soixante-dix et les premières années quatre-vingt. A Singapour, au contraire, c'est une politique de monnaie forte conduisant à une surévaluation de la monnaie en termes réels, qui a été pratiquée par la voie d'une stabilisation du taux de change nominal vis-à-vis du dollar américain (graphique 5).

5. Taux de change vis-à-vis du USD

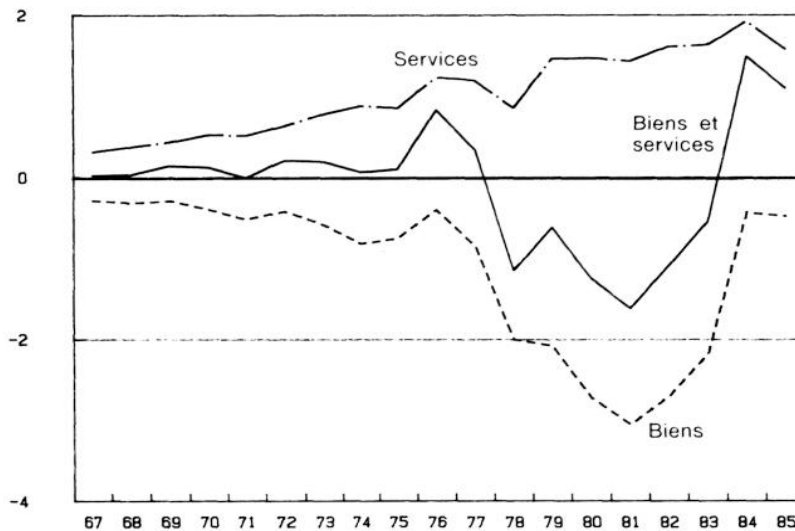


Sources : Census and Statistics Department, FMI.



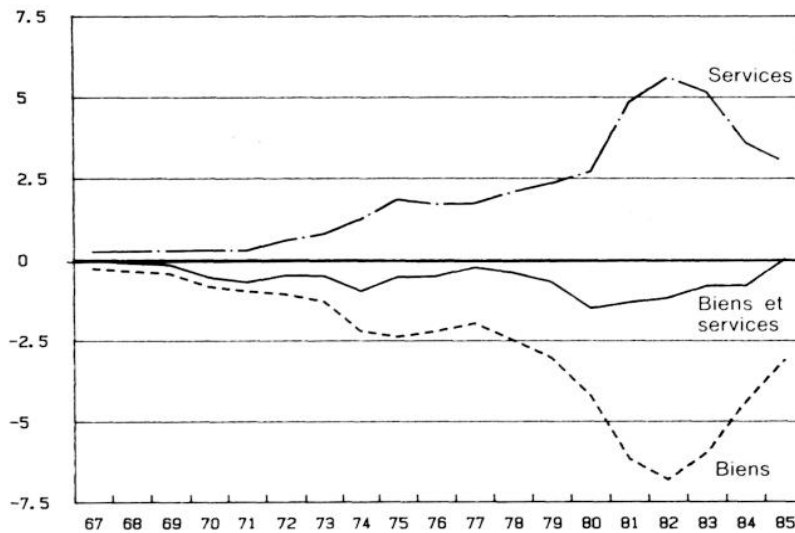
L'une des conséquences de la politique choisie par Singapour en matière de taux de change a été la persistance d'un déficit commercial élevé, alors que Hong-Kong a pu réduire le sien (graphiques 6 a et 6 b). Mais l'excédent sur les échanges de services est près de trois fois plus important à Hong-Kong qu'à Singapour.

6. Les soldes des biens et services



a. Hong-Kong

Source : Census and Statistics Department.



b. Singapour

Source : FMI.

Le solde des transferts est légèrement négatif à Singapour, de sorte que la balance courante se solde au total par un déficit persistant, qui se stabilisera sans doute en 1986 au niveau de 0,5 milliard de USD atteint en 1985, soit 2,5 % du PNB. Il n'existe pas de statistique officielle de balance courante à Hong-Kong ; les estimations faites par le Nomura indiquent un excédent de 2,2 milliards de USD en 1985 et prévoient le même montant pour 1986.

**Les difficultés actuelles de Hong-Kong ne remettent pas en cause son type de croissance économique, qui sera de plus en plus liée à la RPC**

Dès le début de la décennie soixante-dix le volume des exportations manufacturières de Hong-Kong vers la zone OCDE s'est accru moins rapidement que celui de la Corée du Sud et de Taïwan. La ville-Etat ne tente toutefois pas de concurrencer ces deux pays par une remise en cause de la nature des produits fabriqués : elle continue à se cantonner dans les biens de consommation à faible contenu technologique. Or, sur ces biens, elle est de plus en plus durement touchée par la concurrence des pays à bas salaire de la zone, tels que les « nouveaux Nouveaux Pays Industrialisés » d'une part (Malaisie, Thaïlande, et dans une moindre mesure Indonésie), la République populaire de Chine d'autre part. En 1985 et durant le premier semestre 1986 les performances à l'exportation de Hong-Kong vers l'OCDE sont demeurées relativement bonnes grâce aux ventes sur le marché des Etats-Unis. Cela a été autorisé par la conjonction de la croissance de la demande intérieure américaine et du handicap subi par le Japon en raison de l'appréciation de son taux de change. Comme les autres NPI de la zone, Hong-Kong, qui a conservé inchangé son taux de change vis-à-vis du USD et l'a donc déprécié vis-à-vis du yen, a pu réaliser des gains de part de marché au détriment du Japon. Il ne s'agissait là que d'un phénomène temporaire. Désormais Hong-Kong va se heurter à la contraction de ses ventes sur le marché américain : outre un ralentissement vraisemblable de leur demande intérieure en 1987, les Etats-Unis vont opposer aux pays en développement asiatiques des mesures protectionnistes de plus en plus sévères. En définitive le boom des importations américaines de 1983-1986 n'aura interrompu que temporairement le ralentissement de la croissance des exportations manufacturières de Hong-Kong vers l'OCDE. Celui-ci semble désormais inéluctable, car ni le Japon ni l'Europe ne semblent disposés à ouvrir plus largement leurs marchés à ce pays. Le phénomène sera sans doute d'autant plus prononcé que les Etats-Unis et le Japon intensifient depuis quelques trimestres la délocalisation d'activités à fort contenu en main-d'œuvre vers les « nouveaux NPI » (Malaisie, Thaïlande), activités précédemment situées sur leur propre territoire ou dans les quatre NPI « traditionnels » (Corée du Sud, Taïwan, Hong-Kong, Singapour).

Mais l'exportation de produits manufacturés vers l'OCDE n'est pas le moteur principal de l'activité économique à Hong-Kong, économie fondamentalement tertiaire et de plus en plus liée à la République populaire de Chine, qui limite désormais ses importations. Celles-ci continuent à augmenter pour les matières premières et certains biens d'équipement, mais baissent fortement depuis le quatrième trimestre 1985 pour les biens jugés non indispensables, c'est-à-dire principalement des biens de consommation. Hong-Kong, fournisseur direct et point de passage, voit donc une partie de son activité se contracter. Les perspectives en la matière ne semblent guère susceptibles de s'améliorer avant la fin 1987. A moyen terme, en revanche, ce commerce d'exportation et ré-exportation est vraisemblablement appelé à s'accroître. Certes la Chine implante ses propres réseaux commerciaux aux Etats-Unis et

en Europe, mais elle demeurera largement tributaire des services d'intermédiation fournis par Hong-Kong pour une large fraction de ses transactions ; elle ne semble ni désireuse d'ôter prochainement ce rôle à Hong-Kong, ni en mesure de le faire. Par ailleurs les liens avec la RPC sont nombreux et étroits. La RPC dispose à Hong-Kong d'un vaste réseau financier et y possède de nombreux établissements manufacturiers. Parallèlement de nombreux capitaux de Hong-Kong sont investis en Chine soit à titre de protection politique (c'est souvent le cas pour les investissements non rentables dans les zones économiques spéciales), soit à titre industriel et commercial. Les liens familiaux renforcent encore cette imbrication. Hong-Kong restera pour de nombreux occidentaux le point de passage obligé vers la Chine ; l'avenir de celle-ci conditionne donc largement le sien.

Hong-Kong semble mieux armée que Singapour pour rester une plaque tournante en Extrême-Orient, à la fois à l'intérieur de la zone et entre cette zone et l'Occident. L'expérience et les compétences accumulées en ces domaines, et donc la confiance qu'elles suscitent, sont en effet importantes. Certes, la spéculation (boursière et immobilière notamment) est récurrente. Une phase aiguë a pris fin avec la signature de l'accord sino-britannique ; durant les deux années de négociation qui l'avaient précédée, une vague de faillites avait perturbé le secteur immobilier et le secteur financier. Mais une législation bancaire et financière un peu plus stricte est en cours d'élaboration et le problème semble moins aigu qu'à Singapour.

La fin de l'année 1986 et l'année 1987 seront sans doute assez médiocres, sans que pour autant n'apparaisse une véritable récession. Par la suite la croissance pourrait s'accélérer pour atteindre des taux, inférieurs certes à ceux des années soixante et soixante-dix, mais proches de 5 %.

### **A Singapour les réajustements structurels semblent devoir être amples et longs**

Les difficultés rencontrées à l'exportation des produits manufacturés n'ont pas les mêmes causes à Singapour qu'à Hong-Kong. Un point commun, important, est certes constitué par le niveau des salaires, très supérieur à celui des autres pays de la zone et entraînant entre autres les mêmes effets de préférence marquée par les capitaux américains et japonais à s'investir désormais dans les nouveaux NPI plutôt que dans les anciens. Mais deux différences majeures caractérisent les ville-Etats pour l'avenir : la stratégie industrielle, la spécificité géographique des marchés. La stratégie industrielle volontariste et tournée vers la montée en gamme technologique des produits subsiste. Les moyens utilisés, par contre, ont récemment fait l'objet de révisions substantielles. En 1985 le gouvernement a décidé d'abandonner la politique des hauts salaires et plus généralement des coûts salariaux élevés, qui était destinée à contraindre les industriels à élever leur technologie et leur productivité. Il a été mis fin à la fixation étatique et nationale des salaires. Les entreprises sont désormais, en théorie, libres de fixer leurs

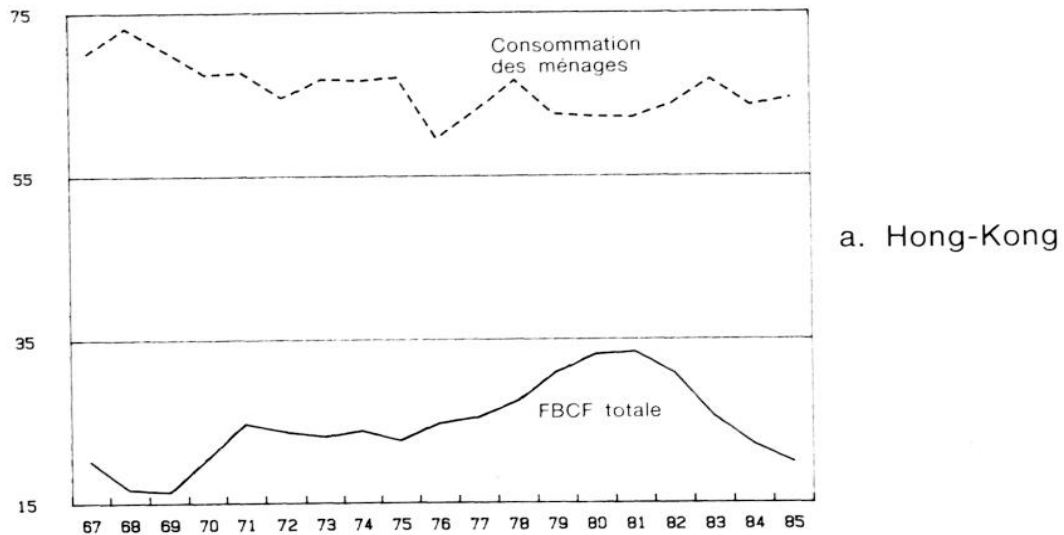
rémunérations en fonction de leur productivité. En conséquence les salaires nominaux ont été freinés dans leur progression et, dans de nombreux cas, diminués. Par ailleurs une modification profonde du Central Provident Fund (CPF) a été entamée. Un groupe d'experts spécialement créé en avril 1985, l'Economic Committee, a produit un rapport dont le rédacteur en chef était le propre fils du général Lee. Ce rapport remettait en cause de nombreux axes de la politique économique. Il préconisait notamment que la contribution des employeurs au CPF passe de 25 % à 15 % de la masse salariale, recommandation effectivement mise en application au printemps 1986. L'une des contreparties en est l'accentuation de la contraction de l'activité dans le secteur du logement, car depuis 1981 les salariés étaient autorisés à prélever des fonds en contrepartie de leur épargne forcée au CPF pour rembourser les emprunts d'accession à la propriété.

En mars 1986 le nouveau budget a renforcé cette orientation de transfert de revenus des salariés vers les entreprises. Le taux d'imposition sur les bénéfices des entreprises a été ramené de 40 % à 33 %, l'imposition des promoteurs immobiliers et des hôteliers a été abaissée. En contrepartie les taxes sur la consommation ont été accrues et le nombre des fonctionnaires a été réduit. Parallèlement à cet allègement des charges des entreprises, l'Etat a décidé de vendre une partie du secteur public. Cette dernière mesure est toutefois plus symbolique que réelle, car malgré les recommandations de libéralisme faites par l'Economic Committee (représentant une fraction montante du patronat) et des pressions étrangères, notamment américaines, l'Etat continue à être omniprésent et veut impulser de nouvelles orientations dans le tissu économique. Celles-ci consistent non pas à revenir vers des secteurs à moindre qualification, mais au contraire à aller plus loin encore dans la voie du développement technologique. Le gouvernement veut que Singapour devienne le premier centre aérospatial en Extrême-Orient et l'un des centres mondiaux de l'intelligence artificielle. Ces objectifs ambitieux s'inscrivent dans une logique d'accentuation du rôle que Singapour joue en Extrême-Orient, principalement dans l'ASEAN. Or les pays de l'ASEAN sont confrontés à des perspectives économiques mauvaises pour les prochains trimestres, tandis que la zone en elle-même ne semble pas susceptible d'être le lieu d'une intégration régionale au cours des dernières années de la décennie. Passé le creux conjoncturel de 1987 il est à craindre pour Singapour que les autres pays la constituant ne se posent en concurrents beaucoup plus qu'en partenaires économiques.

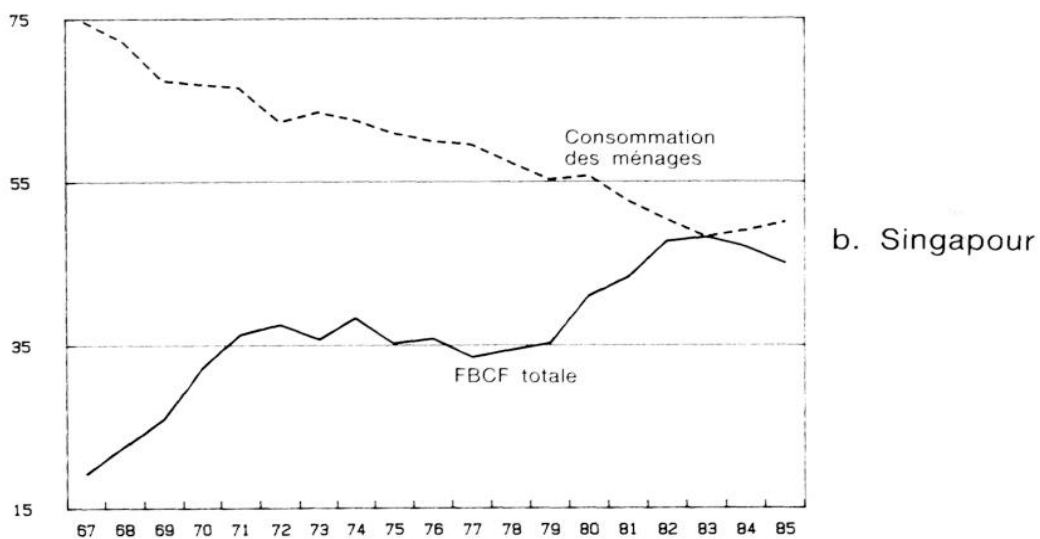
Singapour risque d'être confrontée à des difficultés durables en matière d'activité manufacturière, ou du moins à une croissance désormais lente de la production et des exportations de ces produits. Or ces difficultés, apparues au début des années quatre-vingt, n'ont pas fait apparaître pleinement leurs conséquences sur l'ensemble de l'économie jusqu'en 1984, car elles ont été durant cette période masquées par un boom spéculatif dans le secteur du bâtiment. En 1984 tandis que le taux d'épargne des ménages atteignait 42 % (en raison notamment des contributions au CPF), l'investissement a constitué une part du PNB aussi importante que la consommation des ménages et a consisté pour

près des deux tiers en bâtiment. Cette situation est très différente de celle de Hong-Kong, où les ratios sont proches de ceux des pays de l'OCDE (graphiques 7 a et 7 b).

7. Parts de la consommation des ménages et de l'investissement dans le PNB



Source : Census and Statistics Department.



Source : FMI.

L'investissement en bâtiment concernait le logement, les bâtiments à usage industriel et commercial, et l'hôtellerie. Il s'est effondré en 1985, en même temps que se développait une vague de faillites. En raison du faible taux d'occupation des bâtiments nouveaux, le prix des magasins et usines en étage a baissé en moyenne de 50 % par rapport à son niveau de 1981, et celui des bureaux de 60 %. La crise est particulièrement aiguë dans le domaine hôtelier, affecté par de lourdes erreurs de prévision. Alors que le gouvernement anticipait une poursuite de l'augmentation du nombre des touristes jusqu'à 5 millions en 1990, celui-ci diminue rapidement après avoir culminé à 3 millions en 1984. La ville a

en effet perdu son caractère « pittoresque » au fur et à mesure que les quartiers traditionnels étaient remplacés par des HLM, et la surévaluation du taux de change rend Singapour non compétitif dans la zone pour cette activité.

Spéculation et faillites ont également caractérisé les activités financières. En décembre 1985 la Bourse a dû être fermée pendant trois jours à la suite de la faillite de la Pan-Electric Industries, société liée à des capitaux malais. La nouvelle réglementation du marché des titres, en cours d'élaboration, risque de ne résoudre que partiellement le problème.

Singapour risque d'enregistrer une nouvelle baisse de son PNB en 1986. Une croissance lente, de l'ordre de 1 %, pourrait lui succéder en 1987, et il n'est pas certain qu'un rythme de 5 % puisse être durablement retrouvé dès 1988. Le programme d'ajustement structurel en cours porte en effet principalement sur les conditions de production du secteur manufacturier par une baisse massive de ses coûts salariaux. Or le problème, plus vaste, concerne l'ensemble des activités économiques de cette ville tertiaire liée à une ASEAN aux perspectives incertaines.

## Conclusion

Sans aller jusqu'à dire que des causes opposées peuvent produire les mêmes effets, on peut tirer de la comparaison de Hong-Kong et de Singapour l'idée qu'en matière de politiques économiques structurelles il n'existe assurément pas une voie unique pour aboutir à un résultat donné. Le libéralisme à Hong-Kong et l'interventionnisme à Singapour ont chacun accompagné — ou permis — une croissance économique exceptionnelle. Cette croissance a des causes communes parmi lesquelles, fondamentalement, un rôle de plaque tournante, qui n'est pas susceptible d'être imité par les pays voisins.

Ces ville-Etats, totalement extraverties sont par là même d'une grande fragilité. Elles tirent parti de leur environnement international, mais sont à sa merci. C'est sans doute pourquoi les jugements portés sur elles passent facilement d'une opinion extrême à l'autre. La dénonciation indignée de leur percée sur les marchés mondiaux, aussi bien que la commisération pour le sombre avenir qui leur est promis au vu des résultats médiocres des semestres récents sont l'une et l'autre des visions excessives. Au vrai Hong-Kong et Singapour sont et resteront sur certains marchés des concurrents redoutables pour les pays industrialisés et toutes deux sont confrontées à des difficultés qu'elles ne surmonteront ni aisément ni rapidement. Mais elles continueront à jouer un grand rôle au sein d'un Extrême-Orient empreint d'un grand dynamisme économique<sup>(7)</sup>. Il ne pourrait être que bénéfique à l'économie française de tisser avec elles des liens industriels, commerciaux et financiers plus nombreux.

---

(7) Cf. P. Sigogne, T. Schwob, « Le Japon à l'âge mûr », *Observations et diagnostics économiques*, revue n° 12, juillet 1985.